FEDERATION DES GRANDS CAUSSES
16 BOULEVARD DE L'AYROLLE 12100 MILLAU

## *Ca y est, ils vont oser ….*

***installer des éoliennes sur le plateau du Larzac, six exactement, commune de Lapanouse de Cernon, prés de la ferme de la Baume entre la RD99 et l'A75.***

***C'est la société Eole-Res - siège social - à Avignon, qui tentera d'implanter ce parc éolien, après 10 ans de procès et de recours administratifs. Les préfets successifs de l'Aveyron et le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, se sont opposés à ce projet. Le tribunal administratif de Toulouse et la cour administrative d'appel de Bordeaux en ont décidé autrement.***

***Les Aveyronnais ne sont plus maîtres chez eux, ni l'état sur son territoire.***

SOMMAIRE

-AAPPMA , page 2
Intervention sur la Dourbie & diaporama + liens web

-CASTLUZ , page 2
La fin des sectionnaux + lien web

-Le Cheval d'auvergne, page 2
+ lien web

-Plateau survolté, page 3
Pourquoi un poste de transformation 400 000 v /225 000 v + blog

-Patrimoine environnement et Territoire Belmontais, page 4
Incohérence & saccage programmé dans le Parc Naturel Régional. + lien web

-RECALIU,, page 5

-Les Vautours, page 5

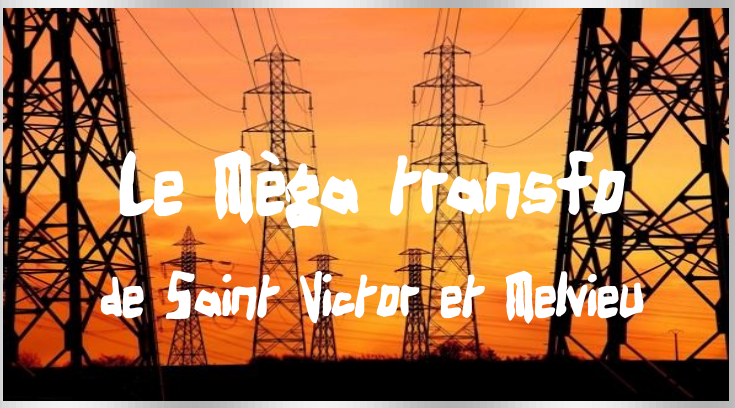


### Carte d'identité

-Transformateur régional
-Emprise au sol : + de 70 000 M2
-Installation : 2 autotransformateurs
- Raccordement Lignes HT.

**Objectif :** **création d'un poste d'évacuation 400 000/225 000 Volts sur le tracé Carcassonne – Aurillac. qui s'inscrit dans le doublement de l'axe Gaudière – Rueyres. Collecte et exportation de l'électricité produite dans le sud Aveyron , l'est du Tarn, le nord de l'Hérault par les fermes d'éoliennes , de photovoltaïques et l'augmentation prévisible de la production d'énergie hydraulique. Mise en service prévue 2017. Dans un schéma général, l'Aveyron aura un potentiel de raccordement additionnel de 2000 MW. ( Cadre évolutif, sur une étude de développement décennal, modifiée annuellement )**

**Conséquences régionales:** **Ouverture au développement de zones de production d'énergie par l' éolien. Multiplication des lignes HT et des réseaux souterrains de raccordements. Impact paysager. Spéculation sur les terrains agricoles.**

**Cadre législatif d'implantation de parcs éoliens :** **Nouvelle loi Brottes de 2013, ( suppression des ZDE et de la règle des 5 mâts ).**

**Entreprise :** **RTE, opérateur du réseau de transport de l'électricité français ( 1er opérateur européen dans ce domaine) . Actuellement filiale 100% EDF. Récemment, les ECHOS-bourse, l'Expansion, l'agence de presse REUTERS, ont fait état de rumeurs d'ouverture du capital de RTE, à des capitaux privés, d'origine internationale.**

**Une privatisation même partielle des entreprises clés de ce secteur , donnerait à de grands groupes financiers des moyens de pression politique et économique sur les gouvernements, ainsi que la création d'une bulle spéculative ( comme pour le crédit ou l'immobilier ). A terme, la gestion et le développement des territoires, n'appartiendraient plus, ni aux communes, ni aux régions, ni aux états.**

## AAPPMA Intervention sur la Dourbie 19 octobre 2013, accédez au diaporama musical en cliquant sur le titre

*A l'appel des AAPPMA de Nant, Saint Jean du Bruel, de Sauclières, de Halieutitarn, et de la Fédération des Grands Causses, ils étaient une vingtaine de bénévoles, décidés à se '' mouiller '' pour la Dourbie.*

*Leur but, détruire les barrages édifiés pendant l'été, pour faciliter le passage des canoës, en relevant le niveau de l'eau, ou pour occuper les gamins ( mais aussi les grands ) pendant la période estivale.*

*La réalité, c'est que ces constructions illicites, nuisent à la santé de la rivière et de sa faune en raison d'une élévation de la température de l'eau et d'une auto épuration perturbée. Rendre au lit mineur son profil naturel, était le but de cette opération. Le moment choisi, devrait faciliter la construction des frayères.*

*Malgré les apparences, il ne s'agissait pas d'une pêche à la '' man-taste ''. Et au vu du poids de certains de ces rochers, on peut se douter qu'il n'avaient pas été mis en place par des enfants, mais plutôt par des adultes, en manque d'activité physique.*

*Formulons le souhait que ces ouvrages soient bannis de la rivière, l'été prochain.*

Liens web : AAPPMA Nant, St Jean, Sauclières

& HALIEUTITARN

## La fin des sectionnaux, réaction de CASTLUZ

« Aux (l')armes, Citoyens ! »

Le vote de la loi dite loi Mézard, n'a eu aucun écho médiatique. Pourtant, elle légalise la disparition des biens de sections de commune et des droits patrimoniaux d'usage collectif qui leur sont attachés. Ils ont été créés par la Révolution Française, en même temps que les communes pour lutter contre la misère dans les régions pauvres.

Des milliers d'hectares de forêts, pâtis, tourbières, salines, sources, mais aussi bâtiments patrimoniaux qui constituent ces biens de section, vitaux pour la plupart, vont être transférés au domaine privé des communes, dont elles peuvent disposer comme elles l'entendent.

La loi Mézard supprime "le respect de la multifonctionnalité de l'espace rural », ces biens pourront donc être vendus aux entrepreneurs, promoteurs, prospecteurs en tout genre. Tout cet espace rural sera alors privatisé et définitivement stérilisé.

Les biens de section survivants seront gérés par les Conseils municipaux « au profit de la commune ». Leurs représentants pourront être, non pas élus, mais tirés au sort par le Préfet ! Ainsi, les membres de ces sections, seront mis sous tutelle sans qu'ils aient perdu la raison !

Spoliés, méprisés, discriminés!... Depuis 3 ans, un suicide d'agriculteur a lieu tous les deux jours ! Combien en provoquera la loi Mézard ?

AFASC, jurisprudence, sectionnaux

Le Patrimoine aussi menacé…

Sur le terrain : là-bas des centaines d'hectares de forêts, ici 1are 90, bien de la section du village de Caylus (La Cresse), quasiment enclos dans une propriété privée. La loi Mézard a permis son transfert définitif - et gratuit ! - au domaine privé de la commune, malgré plus de 30 ans de travaux de sauvegarde par les habitants successifs, et les deux procès gagnés par eux contre la commune et contre l'Etat durant les 15 ans de résistance à la volonté d'appropriation communale dans laquelle le bien public n'a jamais eu aucune place : gestionnaire puis propriétaire des biens de section, la commune n' a rempli aucune de ses obligations d'en sauvegarder le patrimoine et d'y assurer la sécurité publique.

Malgré les courriers renouvelés d'habitants, l'informant de la grave dégradation du mur d'enceinte, le mur d'angle qui soutenait tout le bâti médiéval de la parcelle, s'est écroulé le 2 avril 2013. 9 mois plus tard, la Préfecture, responsable du transfert, interpellée, n'est toujours pas intervenue pour imposer les travaux de sécurisation.

Désormais propriétaire privée d'un bien dont elle a spolié les habitants et dont elle est responsable de la ruine, la commune … s'empresse de le « mettre à disposition » de la Communauté de Communes pour faire payer aux autres communes, le prix lourd de son impéritie !

Ecartés, les habitants de la section rayée de la carte, regardent leurs travaux ruinés et assistent, impuissants, à la chute du patrimoine.

Dans combien d'autres communes ne verra-t-on pas de situations semblables ?

## Le cheval d'Auvergne *sur une proposition de J.V.Plombat*

C'est une race de petit chevaux rustiques, adaptée autrefois pour le travail et pour la selle. Son histoire ne diffère pas, au début de l'ère moderne, de celles de beaucoup de races locales, vouées à la disparition : Conséquence de la modernisation et de l'évolution des modes de vie.

Le climat, le relief et les pâturages du Massif Central ont façonné la silhouette de ce petit cheval. Avec la création des haras au XVII$^{e}$ siècle, la population de l'ancien cheval va se scinder en deux branches distinctes.

Le demi-sang d'auvergne : un cheval pour l'armée, dont les guerres Napoléoniennes vont faire une grande consommation et un cheval pour l'utilisation rurale et agricole : conservant sa rusticité et produisant du mulet. Du XVII$^{e}$ au XIX$^{e}$, la sélection pour le trait, a été développée. Les paysans vont produire un cheval de plus en plus étoffé, qui gardera ses aptitudes au travail.

C'est de là que provient le petit cheval montagnard que l'on retrouve aujourd'hui.

Depuis 1996, '' l'association pour la relance et la sauvegarde du cheval d'Auvergne '', travaille à renouer avec l'histoire de ce cheval, à travers des actions de reconnaissance et de promotion de cette race. Aujourd'hui, petits chevaux de loisirs, de tourisme équestre, ou d'attelage,
ils offrent également de bons services en école d'équitation.

*( extrait du site de l'association pour la relance et la sauvegarde du cheval d'Auvergne )*

Site cheval d'Auvergne

# *Pourquoi un poste de transformation 400 000 V / 225 000 V à Saint Victor et Melvieu ( Sud Aveyron )*

*Réaction de l'association Plateau survolté.*

**Rappelons d'abord,** que dans les années à venir, la France, va accroitre le commerce de l'exportation de l'électricité à destination d'autres pays dans un contexte de marché européen unique de l'énergie . Ces convoyages énormes d'électricité à travers tout le pays ont pour conséquence la construction de nouvelles lignes THT 400 000V (pour l'international) et de nouveaux postes de transformation.

Dans le Sud Aveyron, aux portes de Saint Victor et Melvieu, dans un secteur riche en avifaune, il est programmée la construction d'un transformateur sur 7 hectares de terres agricoles. Ce transformateur permettra de collecter et d'évacuer 2100 MW (équivalent à 800 éoliennes) produits à partir des parcs éoliens industriels, concentrés sur le Sud-Aveyron, l'Est du Tarn et le Nord de l'Hérault (documents RTE gestion 2012-2020). Cette électricité est à destination de l'Espagne et du Maroc .

Suite à ce projet, toute une infrastructure électro-industrielle se déploierait et permettrait l'implantation de nouvelles centrales de productions d'électricité de grandes tailles comme cela s'est réalisé dans d'autres départements.

Et pas seulement éoliennes ! Est-ce cela que nous voulons pour l'Aveyron ? Au détriment de sa vocation agricole et rurale ?

A Saint Victor, ce sont des terres agricoles classées en AOP Roquefort, dans le Parc Naturel Régional des Grands Causses. La commune de St Victor et Melvieu est aussi très visitée de par sa proximité des Raspes du Tarn et de par son église entièrement décorée de fresques néo-byzantines. Toute une économie locale a été engendrée, organisée autour du tourisme et de l'agriculture.

Des agriculteurs vont être expropriés et deux jeunes qui allaient s'installer, voient maintenant leur projet remis fortement en cause.
On peut prévoir qu'avec l'extension des parcs éoliens, l'agriculture et le tourisme péricliteront en sud-Aveyron, des objets industriels n'ont rien à faire au milieu de la campagne, participant à la destruction de la biodiversité et de son équilibre naturel. Peu à peu la beauté de notre territoire disparaitra et les gens iront chercher la nature ailleurs.

Sachant que cette électricité, produite « raisonnablement » aurait pu être évacuée pour la région et non pour l'international , par les installations déjà présentes à St Victor : Un transformateur de 2 hectares existant actuellement sur la commune.

L'électricité issue des parcs éoliens industriels est une production centralisée essentiellement portée et installée par des grandes sociétés privées comme Total, EDF Energies Nouvelles, GDF Suez, et destinée à l'international.

Une production d'électricité décentralisée, à partir des énergies renouvelables, dans un contexte de sobriété de consommation et distribuée au local et à la région en substitution du moins partielle au nucléaire ; aurait toute sa cohérence écologique. Mais fort est d'admettre que ce n'est malheureusement pas le cas.

Rappelons que la production d'électricité à partir des énergies renouvelables n'a sa raison d'être que dans un contexte de sobriété énergétique, sinon, elle s'apparente à un filet d'eau coulant dans un panier percé !

Une bourse de l'électricité a été crée, elle est soutenue et abondée par RTE S.A, porteur du projet du transformateur de Saint Victor....Que dire de plus ?

Lien WEB : Blog STOPEOLIENNES, sud Aveyron

# Transformateur de St Victor :
## Incohérence et saccage programmé dans le Parc Naturel Régional des Grands causses

*Réaction de l'association : Patrimoine Environnement & Territoire du Pays Belmontais*

**Le transformateur de St Victor, au cœur du parc naturel régional des Grands Causses, représente à lui tout seul, la mascarade alibi naïve dite écologique, qui parcourt le pays, et qui par sa présence, sera une menace, aux effets incalculables, certainement pour tout le sud-Aveyron, si ce n'est pour tout le département.**

### *Jugeons plutôt,*

*Construit pour évacuer l'énergie éolienne et photovoltaïque locale, et de grande capacité, il va naturellement provoquer la ruée vers l'or vert, des sociétés, qui, aussitôt les usines construites, s'empresseront de les vendre à des groupes financiers, comme les éoliennes au col de Fontfroide viennent d'être vendues à l'assureur allemand, Allianz, ou comme des éoliennes de Castelnau-Pegayrols ont été vendues au groupe Suisse Terraven*

Cf la Dépêche du 15/05/2012
*« Terravent rachète des éoliennes. Selon le directeur de Terravent, Stefan Wittwer, le site est en fonction depuis 2008 et correspond aux intérêts de la société helvétique. Avec cette première acquisition, nous avons investi dans un parc d'éoliennes attractif et fiable, a-t-il ajouté.*

***Terravent a été créé en 2011 avec l'objectif d'investir dans des projets d'éoliennes terrestres en Europe. »***
***Tout n'est que Finance, et groupes financiers, avec lesquels il faudra peu à peu compter.***

***En 2009,Un courrier de RTE disait** déjà que les capacités d'accueil étaient nulles pour Lauras, Millau, Lodève, St Victor, compte tenu des projets déjà raccordés. Quelques possibilités existaient en améliorant l'actuel transformateur de St Victor.*

*La règle était, que **RTE ne devait accepter les projets, qu'en fonction des capacités d'évacuation**. De même, les ZDE ne devaient être acceptées **qu'en fonction des capacités d'évacuation** . Aucun respect de ces règles. Compte tenu de la qualité du territoire, l'alerte rouge aurait dû être donnée. **On arrête !** et on fait autre chose, plus approprié. On ne fait rien qui aille à l'encontre du territoire. Sachant que ce transformateur, et les centaines d'éoliennes qui le rempliront, vont provoquer la construction d'autres transformateurs, comme celui, édifiant, de Couffrau dans le Tarn, à Fondamente, Brusque, La salvetat, Raviège, Miolles, tout un maillage d'électricité qui va gravement impacter le parc naturel, et au-delà.*

***Forêts éventrées, concentrations de nuisances de toutes sortes, populations spoliées.***

*Un grand silence prudent, inexplicable, a laissé inconsidérément pénétrer de nombreux projets, qui se sont ainsi accumulés, et dont la production ne peut être évacuée. Si elle ne peut être évacuée, **les permis doivent tomber !***
*2009, RTE écrivait : « parmi les **renforcements récemment décidés**, la création d'un poste d'évacuation vers le réseau 400kv….etc ». ce transformateur **récemment décidé**, n'avait rien d'inéluctable. Compte tenu des impacts prévisibles graves, il n'a pas d'autres raisons d'exister !*
*Lors de la récente manifestation de Plateau Survolté, à Millau, Mr Fauconnier, président du PNR, a invoqué **l'intérêt National** pour justifier son avis personnel favorable aux saccages à venir*
*Est-ce à dire que si on ne fait pas ce transformateur, le pays va sombrer ?, est-ce que l'intérêt national fait peu de cas de l'Aveyron ?, est-ce que cette énergie, dont nous n'avons pas besoin, ni en France, (on exporte. ;) ni en Aveyron (on exporte ), destinée à la vente de certificats permis à polluer, est d'intérêt national ?. on pourrait en discuter !*

*Sachant **que l'enjeu n° 1 de la charte du parc,** librement signée par les élus des communes qui le composent est « d'assurer : la pérennité du Patrimoine Naturel, culturel et paysager »*
*Sachant que l'afflux d'énergies renouvelables aléatoires a créé un désordre colossal en Europe, qui ne peut plus assurer la sécurité énergétique, qui ne peut plus payer les factures de ce gaspillage phénoménal sans cesse en hausse, nous n'avons aucune raison de ne pas nous désengager de ces projets désastreux. Et nous voyons nombre de grands pays, (Allemagne, Angleterre, Espagne, Tchécoslovaquie etc.. qui le font.*
*Ce qui a fait dire, au premier ministre anglais, Mr Cameron, à ses ministres « get rid of the green crap » !, ce qui se traduit, en bon français par « débarrassons nous de cette merde verte !! »*
***Serons-nous les derniers de la classe à le réaliser ?***

La charte est un contrat qui concrétise « *le projet de **protection** et de **développement (pas n'importe comment !)*** **de son territoire** pour 12 ans »
**Nous demandons aux élus, lorsqu'ils seront interrogés sur le transformateur en question, de respecter tout simplement leur engagement, et de ne pas vendre le pays aux financiers.**

**Dossier :** Patrimoine Environnement Territoire Pays Belmontais

***Cliquez sur le lien :*** ***Pour ou contre les éoliennes en Aveyron***

*Contact e-mail :* collectifaveyron@gmail.com

# RETOUR d'une PEUR du MOYEN AGE : Quand les VAUTOURS attaquaient les ENFANTS

*Les vautours sont accusés d'attaquer les brebis. Un peu partout en France, la guerre a commencé. '' faut il attendre qu'ils attaquent les enfants, pour que l'on entende la voix des éleveurs '' reprend la polémique.*

*Mais le vautour n'attaque pas les humains, seulement les animaux morts.*

*Assistons nous à un retour vers des siècles de ténèbres ?*

RECALIU-RECALIU-RECALIU-RECALIU-RECALIU-RECALIU-RECALIU-RECALIU-RECALIU

## Une association méritante sur MILLAU : RECALIU, rempart de la culture occitane. Mémoire des mots, et des usages d'un pays.

Recaliu a vu le jour quand Pierre Marcilhac, intermittent du spectacle dans les années 94-95 a eu besoin d'une structure associative pour gérer son activité. L'association avait été appelée : « Association pour l'animation culturelle du Pays des Grands Causses ». C'était un peu long et ça ne parlait pas aux gens... et un beau jour nous avons eu l'idée de Recaliu. Il faut bien sûr savoir ce que signifie ce nom : le dictionnaire Alibert en donne cette traduction : « Débris de braise restés sous la cendre chaude ».

Tout un programme et une symbolique pour une association dont le but est la revitalisation de notre langue occitane qui a bien failli complètement disparaitre.

Ces « recalius » servaient à rallumer le feu au matin ...
Nous avons été adhérents de la Fédé dés la création :
**Mais que fait cette association concrètement ?**

Deux activités principales se déroulent tout au long de l'année scolaire : des cours d'occitan pour adultes, avec deux groupes de niveau différents et un atelier musique traditionnelle avec un groupe de musiciens confirmés et un groupe d'apprentissage de l'accordéon diatonique. La langue c'est le mardi et la musique le mercredi. Et c'est gratuit...

Dans le courant de l'année nous essayons de programmer diverses animations soit à destination de nos adhérents ,soit à destination tout public. Fin janvier a lieu la dictée occitane qui est une année sur deux organisée à Millau par Recaliu et l'année suivante par Cap l'òc à Saint Affrique . C'est gratuit, ouvert à tous et il y a des prix...

Au tout début du printemps a lieu notre « Pichona Festa Primieirenca », ce sera cette année le 29 mars (retenez bien la date car nous vous attendons nombreux) à la salle de la Menuiserie et ce sera notre sixième édition ( et ne nous dites pas qu'on vous l'a pas dit). Ce n'est pas gratuit mais ouvert à tous et à prix modéré avec coufidou et balèti.

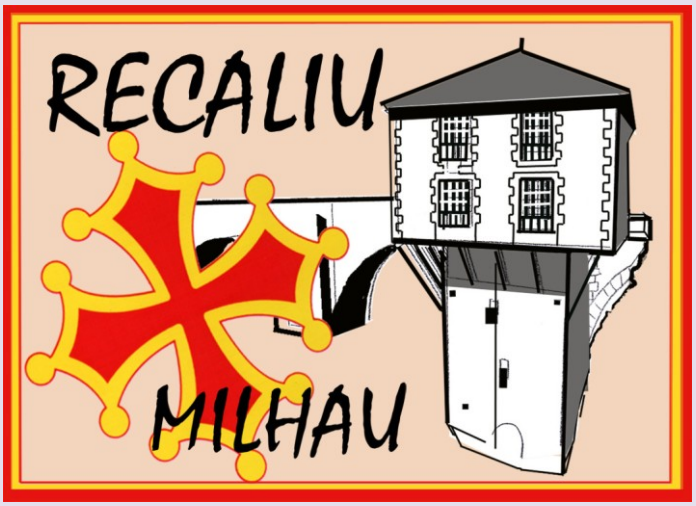


Avant les vacances scolaires nous faisons une sortie « culturelle » avec participation aux frais.
Au mois d'octobre nous voudrions instaurer « MillÒctobre » dès 2014 après le succès remporté par la venue de Marti en 2011 et de « La mal Coiffée » cette année.

La Mal coiffée en concert à Millau

Au mois de novembre a lieu notre repas de « fin d'année » mais qui est bidon puisque nous tournons au rythme scolaire. C'est un prétexte...
Et puis tous les trimestres nous organisons au CREA une soirée consacrée à des passages de films rares, voire introuvables, ayant trait à notre culture.

Nous sommes riches d'une petite cinquantaine d'adhérents mais nous souhaiterions en accueillir un peu plus, personnes qui pensent que la défense de notre langue et de notre culture vaut bien une petite cotisation de 15 euros. Merci d'y penser lors de vos étrennes de « l'annada novela » .

Tenètz-vos fièrs.
Pèire Marcilhac.

RECALIU-RECALIU-RECALIU-RECALIU-RECALIU-RECALIU-RECALIU-RECALIU-RECALIU